

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de
MEURTHE ET MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE
MOIVRONS

Séance du 28 avril 2020

Nbre de membres : 10
Nbre de présents : 6
Nbre de votants : 7

L'an deux mil vingt, le vingt-huit avril, à 20h, le Conseil municipal de Moivrons, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle communale «Voinnot », après convocation légale de M. Renaud SAINT MARD, Maire.

Date de la convocation:

22/04/2020

Date d'affichage:

22/04/2020

Date d'affichage du

Compte-rendu :

29/04/2020

Présents : Renaud SAINT MARD, Patrice ROUGETET,
Philippe DUPRE, Josiane DUPUY, Arnaud DARBELET Françoise MAGGIOR

Absents excusés : Virginie SAINT MARD, Aurélie NICOLAY

Absents non excusés : Lionel BARBIER, Teddy LHUILLIER

Date d'envoi en Préfecture :

29/04/2020

Pouvoirs : Virginie SAINT MARD donne pouvoir à Patrice ROUGETET

A été nommé secrétaire de séance : Renaud SAINT MARD

🔗 N° D2020-07 REMBOUSEMENT DE FRAIS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a déboursé de son compte personnel la somme de 81,26€ concernant l'achat de carburant pour le Quad de la commune au magasin Cora à Essey-Lès-Nancy.

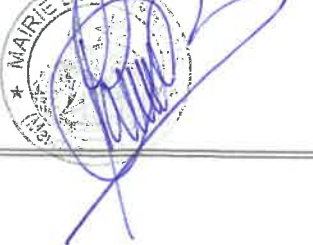
Monsieur le Maire tient à disposition la facture relative à cette affaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise le remboursement du montant correspondant aux frais liés à l'achat mentionné ci-dessus.

Certifié exécutoire par envoi en
Préfecture de Meurthe et Moselle le
29/04/2020

Le Maire,
Renaud SAINT MARD



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme
Le Maire,
Renaud SAINT MARD



Séance du 28 avril 2020

Nbre de membres : 10
Nbre de présents : 6
Nbre de votants : 7

L'an deux mil vingt, le vingt-huit avril, à 20h, le Conseil municipal de Moivrons, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle communale «Voironot », après convocation légale de M. Renaud SAINT MARD, Maire.

Date de la convocation:

22/04/2020

Date d'affichage:

22/04/2020

Date d'affichage du

Compte-rendu :

29/04/2020

Présents : Renaud SAINT MARD, Patrice ROUGETET, Philippe DUPRE, Josiane DUPUY, Arnaud DARBELET Françoise MAGGIOR

Absents excusés : Virginie SAINT MARD, Aurélie NICOLAY

Absents non excusés : Lionel BARBIER, Teddy LHUILLIER

Date d'envoi en Préfecture :

29/04/2020

Pouvoirs : Virginie SAINT MARD donne pouvoir à Patrice ROUGETET

A été nommé secrétaire de séance : Renaud SAINT MARD

N° D2020-08 SECRETARIAT - CHANGEMENT DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL

Le Maire expose à l'assemblée :

Qu'il appartient au conseil municipal de procéder au changement de la durée hebdomadaire de travail affecté au poste de secrétariat.

Vu l'article 97 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du comité technique en date du 19/03/2020,

Le Maire propose à l'assemblée :

De procéder à la suppression d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps non complet pour une durée de travail de 25 heures par semaine et à la création simultanée d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet pour une durée de travail de 20 heures par semaine, à compter du 06/04/2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte la proposition du Maire

Inscrit au budget de l'exercice en cours, les crédits correspondants.

Certifié exécutoire par envoi en
Préfecture de Meurthe et Moselle le
29/04/2020

Le Maire,
Renaud SAINT MARD

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Renaud SAINT MARD



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de
MEURTHE ET MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE
MOIVRONS**

Séance du 28 avril 2020

Nbre de membres : 10
Nbre de présents : 6
Nbre de votants : 7

L'an deux mil vingt, le vingt-huit avril, à 20h, le Conseil municipal de Moivrons, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle communale «Voinot », après convocation légale de M. Renaud SAINT MARD, Maire.

Date de la convocation:
22/04/2020
Date d'affichage:
22/04/2020
Date d'affichage du
Compte-rendu :
29/04/2020

Présents : Renaud SAINT MARD, Patrice ROUGETET,
Philippe DUPRE, Josiane DUPUY, Arnaud DARBELET Françoise MAGGIOR

Absents excusés : Virginie SAINT MARD, Aurélie NICOLAY

Absents non excusés : Lionel BARBIER, Teddy LHUILLIER

Date d'envoi en Préfecture :
29/04/2020

Pouvoirs : Virginie SAINT MARD donne pouvoir à Patrice ROUGETET

A été nommé secrétaire de séance : Renaud SAINT MARD

↳ N° D2020-09 RETRAIT DE DELEGATION PERMANENTE DES FONCTIONS D'UN ADJOINT

Vu l'arrêté 2020-12 en date du 17/04/2020,

Le Maire expose à l'assemblée les motifs de son retrait de délégation des fonctions du 1^{er} adjoint,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, à :

Nombre de votants : 07

POUR : 2

CONTRE : 4

ABSTENTION : 1

N'approuve pas le retrait de délégation des fonctions du 1^{er} adjoint

Certifié exécutoire par envoi en
Préfecture de Meurthe et Moselle le
29/04/2020.

Le Maire,
Renaud SAINT MARD



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,
Renaud SAINT MARD

